



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2164
CII/AB-804
11 mars 2002
Original : français

DISCOURS DU GOUVERNEUR SUPPLÉANT TEMPORAIRE POUR LA FRANCE
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Ambroise Fayolle

1. C'est une joie pour nous de nous retrouver ici, au Brésil, trois ans après y avoir célébré le quarantième anniversaire de la Banque interaméricaine de développement. Le Brésil est le pays inspirateur de la création de la Banque, et aussi la terre sur laquelle l'accord fondateur a été conclu. À Fortaleza nous sommes aussi dans une région de forte intervention de la Banque. Tout cela est de bon augure.

2. Depuis l'assemblée de Santiago du Chili l'an passé, le continent américain a été violemment secoué par des chocs de diverses natures. Aux États-Unis, des attentats dont l'impact politique, économique et sans doute géostratégique ne nous est pas encore totalement connu aujourd'hui. En Amérique latine, en Amérique Centrale, au Mexique, dans les Caraïbes, un choc économique global lié au ralentissement de la croissance mondiale, que les événements du 11 septembre ont précipité, et qui touche les pays de façon différenciée. Enfin, particulièrement en Argentine, plusieurs fortes secousses pour cette grande économie de la région.

3. *Je souhaite d'abord dire quelques mots, deux en fait, de la façon dont mon pays perçoit les suites à donner à la situation en Argentine*

3.1. Le premier de ces mots est, à l'évidence, **solidarité**. La population de mon pays est consciente de la crise qui secoue ce pays qui nous est proche, historiquement, culturellement et économiquement. Nous nous sentons solidaires du peuple argentin. Nous souhaitons concourir à l'effort international qui permettra aux Argentins de surmonter ces graves difficultés et à ce grand pays de redonner l'espoir à ses habitants. Il faut que nous nous donnions les moyens d'obtenir cette solidarité. Nous pensons que nos institutions financières internationales, le Fonds monétaire international, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale doivent la mettre en œuvre. Elles l'ont fait dans les derniers mois. Si la situation aujourd'hui nous donne encore de l'espoir, c'est grâce à ces institutions internationales et aux actions que nous leur avons, collectivement, demandé d'entreprendre.

3.2. Il faut évidemment aller plus loin dans cette solidarité. Ceci exige un dialogue entre tous les acteurs concernés : le gouvernement argentin, les autres organes exécutifs de ce pays, les institutions financières internationales (IFI) et les autres partenaires qui ont contribué au financement de l'économie argentine. Ce dialogue doit permettre de trouver rapidement le chemin, difficile, pour sortir des incompréhensions actuelles où l'économie argentine est privée des financements internationaux qu'elle avait si bien su mobiliser.

3.3. Mon second mot sur l'Argentine sera **stabilité**. Comment, en effet, surmonter ces obstacles sans stabilité au niveau politique et économique. **Stabilité politique d'abord**. Je sais que je traduirai le sentiment de beaucoup en insistant sur l'importance de la démocratie comme gage de stabilité. Elle est une condition évidente au développement économique durable. **Stabilité économique aussi**. Cela signifie que, dans les scénarios de sortie de crise, il nous faudra trouver, ensemble, les conditions qui permettront à l'Argentine de retrouver une relation de long terme avec ses partenaires économiques, et je parle là au sens large.

3.4. Ce qui est en cause, ici, c'est une relation économique complexe entre les Argentins, leurs structures publiques, leurs entreprises, leurs banques, les investisseurs et bailleurs de fonds internationaux, publics et privés. Ceci signifie évidemment que la relation de l'Argentine avec les IFI doit rester intègre. Cela veut dire aussi que les traitements des différents partenaires, au point de vue des efforts que chacun devra faire, doivent être jugés acceptables par tous. Il me paraît de première priorité de redonner au système bancaire la crédibilité que la crise a mise à mal.

3.5. Une confiance retrouvée des bailleurs de fonds internationaux privés, sur lesquels repose largement l'économie, me semble aussi essentielle. Cela ne signifie pas qu'il ne faut rien faire. Cela signifie que chacun doit agir, dans un calendrier adapté, et de façon crédible. Je suis pour ma part persuadé que nous pourrions tous ensemble trouver les conditions de cette solidarité et de cette stabilité : ceci exige néanmoins que tous y participent pour la part qui leur revient.

4. La situation des autres pays de la région nous paraît aujourd'hui plus hétérogène mais parfois également préoccupante

4.1. On est évidemment rassuré par le caractère limité, à ce stade du moins, de la contagion de la crise argentine sur le reste de l'Amérique latine. Bien sûr, les économies du Mercosur (je pense notamment à l'Uruguay) ont souffert ou souffrent encore des conséquences de cette crise. Mais en maintenant, dans la tourmente, le cap de politiques macro-économiques saines, les économies latino-américaines ont, dans l'ensemble, bien maîtrisé les conséquences des différents chocs qui ont affecté le continent en 2001. Au Brésil, les perspectives économiques prennent un tour plus encourageant. Chili et Mexique sont des signatures de mieux en mieux appréciées par les investisseurs internationaux. Toutefois, il faut se garder de pécher par excès d'optimisme : le risque de contagion n'a pas disparu et demande à être maîtrisé. Sans notre effort commun, d'autres types de contagion pourraient voir le jour, et contracter les flux d'investissements directs étrangers vers le continent, voire vers l'ensemble des pays émergents.

4.2. Et puis il y a les difficultés propres à certains pays. Si elles ne sont pas systémiques, elles n'en sont pas moins graves. Je pense plus particulièrement encore à la région des

Caraïbes. Elle est gravement touchée par les événements du 11 septembre. Les pays de la sous-région tiraient une part substantielle de leurs revenus du tourisme, qui a été interrompu : je ne doute pas que cette situation évolue, mais ceci demande du temps. Retrouver la stabilité demande sûrement, aussi, de compléter les capacités institutionnelles de certains de ces pays. En matière de lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue ou les transactions liées au financement du terrorisme. C'est d'ailleurs une priorité des autorités françaises qu'elles développent dans toutes les enceintes multilatérales. En matière de sécurité aussi, au niveau des aéroports en particulier. La France a confié il y a quelques semaines à la Banque interaméricaine une enveloppe financière spécifique, qui devrait permettre des actions concrètes en cette matière. L'Agence française de développement disposera, elle aussi, d'une ligne analogue qu'elle gèrera en lien avec la BID, notamment à destination des pays qui ne sont pas membres de la BID.

5. *Heureusement, la Banque s'est dotée de nouveaux instruments de financement qui lui permettront de mieux répondre aux demandes des pays emprunteurs*

5.1. Outre le rôle central que la Banque a eu dans la gestion des crises de la région cette année, les derniers mois ont, en effet, été marqués par la réforme des instruments de prêt de la Banque. Nous avons approuvé l'an passé le principe de la réforme, limitée, des prêts-programmes, car il fallait rapidement mettre fin à la situation ambiguë dans laquelle la Banque se trouvait. Je tiens ici à remercier, d'une part, le gouvernement chilien, et particulièrement M. Mario Marcel, et, d'autre part, la direction de la Banque, pour la diligence avec laquelle ces travaux ont été menés.

5.2. Je crois que nous sommes parvenus à une bonne solution, qui munit la Banque de trois types d'instruments (prêts de crise, prêts-programmes, prêts-projets) de nature à lui permettre, pour des montants importants, de répondre à la demande, dans des conditions de transparence suffisantes. Nous éviterons, comme cela était le cas jusqu'ici, de devoir trop souvent utiliser les marges d'interprétation des textes. Évidemment, cette réforme est, pour nous, une expérience, et dans cette expérience je citerai **trois défis** :

5.3. *Celui de la réduction de la pauvreté et des inégalités.* L'efficacité de la nouvelle gamme d'instruments de prêt sera, en effet, jugée par sa capacité à mieux mobiliser les ressources à destination des plus pauvres. Dans les crises d'une part, car ce sont les populations les plus fragiles qu'elles touchent le plus durement. Nous souhaitons que les dépenses sociales soient dans une large mesure « sanctuarisées » dans le traitement des crises. Dans les financements habituels d'autre part. Les prêts-programmes sont en effet peu utilisés pour les secteurs sociaux aujourd'hui. La nouvelle capacité de la Banque en ce domaine devrait lui permettre d'agir davantage en ce sens.

5.4. *Celui de la préservation des équilibres financiers de la Banque.* Nous considérons en effet la situation actuelle comme tendue. D'une part, la concentration des risques sur les trois plus grands emprunteurs est très forte. D'autre part la capacité de la Banque à intervenir dans des « paquets » de résolution de crise, même si elle est juridiquement plus grande, reste financièrement contrainte. En particulier, nous courons le risque d'aboutir trop rapidement à une situation où la Banque ne serait pas en mesure de traiter une crise ultérieure. Évidemment, la situation courante est intrinsèquement très bonne car notre institution est

prudemment gérée. Mais je considère comme centrale l'étude qui sera menée cette année sur l'adéquation du capital et sur la capacité d'intervention de la BID.

5.5. *Celui, enfin, d'une meilleure coordination entre les institutions financières internationales.* Pour la France, l'intervention des IFI dans un pays doit d'abord être guidée par les choix et les demandes de ce pays. Mais, pour parvenir à des résultats de long terme en cette matière, encore faut-il que l'offre des IFI ait la cohérence et la facilité d'accès suffisantes. L'harmonisation des procédures nous apparaît donc comme pragmatique et utile, tout comme les reconnaissances mutuelles des études préalables aux interventions : il est en effet particulièrement inadapté que chaque institution mène de façon indépendante, ses études d'impact environnemental, son analyse des circuits de dépenses publiques etc... De même, les stratégies-pays des institutions doivent, à mon sens, tenir compte de celles des autres, même si cela ne veut, bien sûr, pas dire que les stratégies-pays doivent être communes.

5.6. Il me semble que l'évaluation de ces nouvelles mesures, dont nous avons déjà décidé du principe, nous éclairera sur leur pertinence et celle de leur mise en œuvre.

6. *Au delà, nous devons constamment penser à ce que seront, demain, les relations entre la Banque et les économies de la région*

6.1. Je n'aurai pas la prétention d'apporter aujourd'hui des éléments de réponse complets à cela. Mais je voudrais vous donner quelques premières réactions aux idées qui circulent et qui me conduisent à penser que cette assemblée de Fortaleza est le point de départ d'une réflexion stratégique essentielle pour la région.

6.2. D'abord, au cours des débats du Comité de l'Assemblée des gouverneurs, des pays de la région ont proposé que de nouveaux instruments, plus complexes, soient créés par la BID. Ensuite, le Président de la Banque a eu la bonne idée de s'attacher les conseils d'un comité présidé par M. Ángel Gurría, qui a inclus ces préoccupations dans un cadre plus global. Je suis particulièrement reconnaissant au Président Iglesias de nous avoir communiqué, avant notre rencontre de Fortaleza, ses principales recommandations. Je souhaite d'abord dire que la France est ouverte à de telles réflexions. Pour aborder ce débat, je souhaiterais d'abord que le Président, en lien avec le nouveau Président de l'Assemblée, nous apporte des propositions de méthode. En effet, face à de tels enjeux, il faut se garder à la fois de réagir de façon précipitée et d'entretenir un débat sans fin.

6.3. Sur le fond, je voudrais insister sur les objectifs que nous avons en matière de politique d'aide au développement. Les évolutions de la BID devraient, en effet, tenir grand compte du contexte global dans lequel elles interviennent. Je citerai ainsi successivement **quatre convictions que, je crois, nous partageons :**

6.4. *L'efficacité de l'aide est un facteur central du financement global du développement.* Nous sommes à quelques jours de la Conférence de Monterrey et les engagements réciproques qui y seront pris, et que le « consensus de Monterrey » formalise, doivent guider les réflexions relatives à la Banque interaméricaine de développement. En particulier, la BID doit prévoir d'aider les pays de la région à adopter des politiques internes plus adaptées encore à l'optimisation des flux de financement du développement. Ceci signifie, sans doute, une plus grande capacité à promouvoir des réformes, et les instruments pour ce faire ;

6.5. *Le développement économique doit être conçu pour être durable* : de Monterrey, nous prendrons la route de Johannesburg, dix ans après Rio. La BID a aujourd'hui un rôle majeur et reconnu dans les secteurs de l'environnement, ou dans celui, connexe, de l'eau. Il nous semblerait utile que la Banque aille encore de l'avant en la matière, et apporte sa contribution, dans les domaines où son savoir-faire la désigne comme une institution leader, au développement des « biens publics globaux » ;

6.6. *Nous devons nous doter de mécanismes pour faire face, de façon plus appropriée, aux menaces permanentes qui pèsent sur les pays du Sud.* Les idées relatives à de nouvelles méthodes de restructuration de la dette souveraine nous semblent particulièrement intéressantes. La France, qui préside le Club de Paris, y apportera son concours et son soutien. Il me semble également utile que la BID y participe.

6.7. Je voudrais, incidemment, insister sur le fait qu'une des leçons des dernières semaines, résultant en particulier des réactions parfois vives de la société civile au phénomène de globalisation et à la faillite du groupe Enron, est que gouvernance et transparence sont des conditions nécessaires au développement économique durable. Je retiens, en particulier, ***l'idée que la création de mécanismes complexes, d'instruments financiers performants, correspondant toujours davantage aux besoins des clients, n'est un progrès qu'à condition qu'une régulation appropriée soit en place.*** Ceci demande, au moins, que les nouveaux risques créés soient parfaitement identifiés, dans leur nature et leurs implications, par l'ensemble des partenaires en cause, directement ou indirectement. Ceci exige aussi que l'on étudie à l'avance les situations de chocs auxquelles ces nouveaux mécanismes seraient soumis. Nous devons aussi tenir compte de telles considérations quand nous modernisons nos institutions financières internationales.

7. Pour conclure, je souhaiterais saluer, au nom du gouvernement français, le remarquable travail que le Président Iglesias a accompli avec ses équipes au cours des derniers mois, avec la diligence et l'à-propos qui rendent les actions des organisations internationales efficaces.

8. Je voudrais enfin, à quelques jours de la Conférence de Monterrey, vous dire combien je trouve important, dans une période où les flux privés à destination des pays en développement ne progressent plus, que les flux publics soient un facteur renforcé de solidarité internationale. Tout en recherchant une meilleure efficacité de l'aide, nous devons aussi concourir à une augmentation des flux d'aide publique. La France, en tant que premier donateur des pays du G7 en termes d'effort relatif, entend montrer l'exemple en ce sens. Ainsi, le Gouvernement de mon pays prévoit, pour la première fois depuis bien des années, que notre contribution à l'aide mondiale progressera de 20% entre 2000 et 2002, et passera ainsi de 0,32% à 0,36% de notre richesse nationale. Avec les pays de l'Union européenne, nous encourageons les autres pays donateurs à aller de l'avant en la matière.